

5^e Division.

Paris, le 30 - 9^{bre} 1818

436

1^{er} Bureau

de la Comptabilité

Le Chef de la 5^{me} Division

N. 504.

Du Ministère de l'Intérieur,

à Monsieur Le Chevalier, Directeur
de l'École Française des Beaux Arts
à Rome.

Monsieur, Je vous donne avis que
le Ministre vient d'ordonner au nom
de M. Leregaux Lafitte & Coups, Banquier,
une somme de 9,000. francs états en sa
disposition à l'effet d'acquitter les traites
et autres dépenses de la dite École pendant
l'exercice 1818.

Dans cette somme est comprise
celle de 3,000. francs destinée aux frais d'exécution

de la Statue en marbre de S. M. Louis XVIII par
M. Cortot, l'un des Clercs de l'Ecole.
S. Ex. me charge de vous engager à
appliquer cette somme à la destination et de faire
mention de son Emploi en votre Compte de gestion
de l'Exercice Courant.

Salut honneur d'être, Monsieur, avec
une haute Considération,

Votre très humble Serviteur.

ROSMAN